

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE

NOM COMMUNE (S)	La Foye-Monjault	DATE DE LA REUNION
		21/03/2023 à 18h

Participants La Foye-Monjault (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
MR DUBOIS MME ALVES MME MONNET	<u>Enseignants :</u> - MME BUREAU (directrice) - M. GUYOT - MME FEIBEL <u>Inspectrice :</u> - Mme BOYER (exc)	<u>Maire :</u> MME. MICHAUD Dany <u>Adjointe et présidente du SIVU :</u> MME. CALVO Maryse <u>Employés :</u> MME BROSSARD Astrid MR RAIMBERT Cyril	<u>D.D.E.N :</u> Mme ROSSELGONG Annie

Participants La Rochénard (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
MME PERIN MME GENEAU	<u>Enseignants :</u> - MME BENOIST (directrice) - MME SIRDEY <u>Inspectrice :</u> - Mme BOYER (exc)	<u>Maire :</u> MME. BAMBERGER <u>Adjointe et présidente du SIVU :</u> MME. CALVO Maryse	<u>D.D.E.N :</u> MME COUTINOT

Participants Vallans (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
MME ROBERT MME GUYOT	<u>Enseignants :</u> - MR BIGOT (directeur) - MME PAPET - MME BLANCHET <u>Inspectrice :</u> - Mme BOYER (exc)	<u>Maire :</u> MR BOUCHET <u>Adjointe et présidente du SIVU :</u> MME. CALVO Maryse	<u>D.D.E.N :</u> MME GUIONNET

Présidente de séance : Mélanie Bureau

1 – Point sur les effectifs :

	Vallans	La Foye-Monjault	La Rochénard	Total
PS / MS	Carole BLANCHET 21 PS + 4 MS			21 PS 23 MS
MS / GS	Benoit BIGOT 19 MS + 5 GS			19 GS 6 CP
GS / CP	Cécile PAPET 14 GS + 6 CP			= 69 élèves
CP		Sébastien GUYOT 24 CP		24 CP 23 CE1
CE1		Laëtitia FEIBEL 23 CE1		19 CE2
CE2		Mélanie BUREAU 19 CE2		= 66 élèves
CM1			Isabelle SIRDEY 23 CM1	30 CM1 14 CM2
CM1 / CM2			Marjolaine BENOIST 7 CM1 + 14 CM2	= 44 élèves
Total	69 élèves	66 élèves	44 élèves	179 élèves

• **Prévision d'effectif pour la rentrée 2023 :**

Vallans : (22 PS), 21 MS et 23 GS (20) soit 64 élèves (61)

La Foye-Monjault : 19 CP (22), 30 CE1 (27), 23 CE2 soit 72 élèves (75)

La Rochénard : 19 CM1 (17), 30 CM2 (29) soit 49 élèves (46)

Soit 190 élèves sur 8 classes = 24 élèves environ

2 – PPMS (plan particulier de mise en sûreté) / exercice incendie / DUERP → La Foye-Monjault

A-Exercice tempête :

Il a été effectué le 09 mars 2023, inopiné pour les élèves. Les 3 classes se confinent dans le couloir, car accès aux WC + point d'eau et pas d'accès direct sur l'extérieur (fenêtres).

B-Exercice d'évacuation en cas d'incendie :

Il a été effectué le 12 janvier 2023, inopiné pour les élèves. Le lieu de mise en sûreté se situe sous l'ancien préau en face de la salle du conseil de la mairie avec présence d'un panneau de rassemblement.

Il restera un exercice d'évacuation en cas d'incendie et un exercice d'intrusion avant la fin de l'année scolaire.

2bis – PPMS (plan particulier de mise en sûreté) / exercice incendie / DUERP → La Rochénard

Exercice risques majeurs (tempête) effectué le 21/11/2022. Tous les élèves ont été rassemblés dans les toilettes comme le prévoit le PPMS.

Exercice d'évacuation en cas d'incendie : 17/03/2023 pendant que les classes étaient en décroisement. L'alarme a été déclenchée par l'employée communale. Tout s'est bien passé.

Exercice Intrusion : 20/03/2023 confinement des élèves dans chaque classe.

2ter – PPMS (plan particulier de mise en sûreté) / exercice incendie / DUERP → Vallans

A-Exercice tempête :

Il a été effectué le 21 mars 2023, élèves prévenus par 2 classes se confinent dans le couloir, car accès aux WC + point d'eau et 1 classe dans les toilettes, lieu le plus sûr. Alerte : 4 courts coups de corne de brume.

B-Exercice d'évacuation en cas d'incendie :

Il a été effectué le 16 mars 2023, inopiné pour les élèves de la classe de Cécile Papet, les autres classes ayant été prévenues. Exercice réalisé sur le temps de récréation. La sortie s'est faite par le portillon en bois puis sur le lieu de rassemblement devant l'école.

3 - Autoévaluation d'école

L'ensemble des enseignants du RPI s'est réuni afin de constituer le Copil. Des groupes de travail ont été mis en place, chaque groupe étant constitué d'enseignants de cycles et d'écoles différents dans le but d'avoir une vision globale de l'autoévaluation du RPI.

Dans certains groupes, des questionnaires à destination des parents, des enseignants et des élèves ont été élaborés. L'exploitation des résultats a été faite par l'ensemble des enseignants lors de plusieurs réunions de travail. Le SIVU et les mairies ont été informés de la démarche en conseil d'école et par l'IEN.

Les points forts :

L'équipe enseignante est stable dans le RPI. La communication est aisée entre les enseignants ainsi qu'avec les différentes mairies et le SIVU.

Les relations avec les parents sont cordiales. L'association des parents d'élèves est active et au service des écoles.

Les écoles du RPI travaillent régulièrement avec plusieurs partenaires : bibliothèque municipale, bibliothèque associative, infirmière scolaire, centre socio-culturel de Mauzé-sur-le-Mignon, intervenants extérieurs en fonction des différents projets menés, collège...

Les locaux des écoles sont propices aux apprentissages car propres et relativement récents, les cours de récréation et l'environnement proche sont agréables et accessibles. Ils permettent de proposer des apprentissages en extérieur ainsi que des rencontres sportives.

Les points de vigilance, les marges de manœuvre et les contraintes identifiées :

La principale contrainte est l'organisation des écoles en RPI. En effet, la communication entre les enseignants est parfois différée du fait de l'éloignement géographique. La grande majorité des élèves arrive et part en bus, ce qui ne permet pas de rencontrer les parents de façon informelle.

L'équipe de circonscription est changeante : changements réguliers de conseillers pédagogiques, 3 inspectrices en 2 ans. Deux postes sur trois dans notre RASED ne sont pas pourvus. Les personnels gérés par le PIAL, les AESH, sont parfois manquants ou déplacés soudainement dans d'autres écoles. Tout cela ne facilite pas la prise en charge des élèves en difficulté de notre RPI.

Il arrive parfois pour certaines cohortes que le nombre d'élèves en difficulté sur certaines compétences soit plus élevé qu'à l'habitude. Ce point de vigilance est alors discuté en conseil des maîtres.

Certains parents ne fréquentent jamais l'école car leurs enfants viennent et repartent en bus, et semblent se désintéresser de ce qui s'y passe.

Le coût des transports étant élevé, le budget alloué par le SIVU ne nous permet pas de faire tous les déplacements entre les écoles que nous souhaiterions.

Les choix proposés, les leviers d'amélioration que l'unité identifie :

- Renforcer la liaison inter-cycle
- Faire rentrer les parents dans l'école
- Agir contre les différentes violences : verbales, physiques et harcèlement
- Travailler les différentes entrées permettant d'accéder au langage construit et à la compréhension de textes en enrichissant le lexique et en améliorant la syntaxe.
- Résoudre des problèmes mathématiques au cycle 1.

4 - Projets pédagogiques de l'année 2022/2023 → La Foye-Monjault

* **Journée de Noël** avec classes mélangées, remerciements APE : **le jeudi 15 décembre.**

- o Activité cuisine : Mélanie
- o Activité manuelle : Laëtitia
- o Activité lecture : Annie
- o Activité jeux de société : Sébastien

* **APS (apprendre à porter secours)** : avec l'infirmière scolaire, Jocelyne Brémaud, prévu le **lundi 24 avril** et le **lundi 15 mai** pour les 3 classes.

* **Projet des incorruptibles** : remerciements Annie : vote le **jeudi 4 mai** à 14h.

* **Cycle piscine** : terminé pour les CE1 et CE2, les CP iront après les vacances de Pâques pendant 8 séances.

* **CAC** : remerciements APE

- Spectacle CAC pour les CE2 : **le 2 mars « Charlie à la recherche de Charlie »**
- Spectacle CAC pour les CP – CE1 : **le 10 janvier « La silencieuse en voyage »**

* **Projet foot CE2** : deux volets en cours, culturel et sportif avec remise d'une production dynamique pour le concours national à la fin du mois d'avril sur le thème « *Quand football et Jeux Olympiques/paralympiques se rencontrent* ». Dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques (J.O.P) organisés à Paris (et sur le territoire français) en 2024, il s'agira tout d'abord de montrer comment le football et les J.O.P peuvent s'associer en termes d'apprentissages liés aux valeurs, aux différentes formes de pratiques du football et aux rôles sociaux. Par ailleurs, La mise en lumière du relais de la flamme olympique devra apparaître afin de garantir la tonalité de l'évènement. Un entraîneur viendra les jeudis de juin et juillet pendant 1h, soit 6 séances. La date de la rencontre collective n'est pas encore déterminée.

* **Projet tchoukball CE1 - CE2** : une rencontre collective est organisée le **vendredi 07 avril.**

* **Projet gym CE2** : une rencontre collective est organisée le **mardi 04 avril.**

* **Journée USEP « P'tit tour »** : toute l'école y participera le **mardi 16 mai.**

* **Découverte cubaine** : présentation de Cuba : distance, l'île, le climat, la végétation, l'école à Cuba, les symboliques de Cuba, la langue parlée à Cuba, la danse, salsa, les rythmes, la nourriture : manioc, papaye, mangue...

* **Sortie au Paléosite** : prévue le **jeudi 25 mai** pour toute l'école, remerciements APE.

* **Concours en partenariat avec Rotary** : réalisation d'une affiche sur le thème des abeilles pour les CE1.

* **L'APE** finance cette année les projets à hauteur de 500€par classe. Nous disposons également d'une COOP scolaire, qui est alimentée par la participation demandée en début d'année scolaire (10€/ élève) ainsi que les photos scolaires. Cet argent sert à financer le reste des projets ainsi que le petit matériel dans chaque classe.

* **Fête de l'école** : le samedi 1^{er} juillet

* **Prochain CE : le jeudi 22 juin à 18h** à La Rochénard.

4bis – Projets pédagogiques de l'année 2022/2023 → La Rochénard

Journée de Noël : Nous avons fait des crêpes et des jeux de société.

Participation au prix des Incorruptibles : le vote aura lieu à la mairie le 22/05/2023

Intervention de l'association Soleil du marais (association en lien avec le Burkina Faso): L'association est intervenue dans la classe de Mme Sirdey le 6 mars et viendra dans celle de Mme Benoist le 27 mars. Il s'agit de sensibiliser les élèves à l'utilisation de l'eau en Afrique et ici.

Projet nature / marais : C. Blouin, animateur de l'Association Deux-Sèvres Nature Environnement, qui est une association de protection de la nature est venu faire une première séance en classe le 25 novembre dernier afin de sensibiliser les élèves à ce qu'est un milieu naturel, à sa protection, à sa faune et sa flore. Pour concrétiser, nous irons dans les communaux de Vallans prochainement afin de faire de la lecture de paysage, de réfléchir sur les menaces du milieu et sur pourquoi préserver ce milieu. Nous observerons aussi la faune et la flore. Ce projet est financé par le Parc Naturel Régional.

Venue du professeur d'Allemand du collège de Frontenay : Mme Suire est intervenue le 20 mars dans la classe de Mme Benoist pour présenter la langue allemande aux élèves de Cm2.

Visite du collège prévue pour le mois de juin : cette année, nous solliciterons les parents afin qu'ils emmènent directement leurs enfants, car le bus est très cher et seul 12 enfants sont sensés aller à Frontenay Rohan Rohan. La venue d'anciens élèves est aussi prévue pour qu'ils présentent le fonctionnement du collège aux cm2.

Résidence d'auteur à l'école : En partenariat avec le Centre National du livre, nous accueillerons une autrice dans nos classes entre le 24 avril et le 5 mai. Cécile Benoist animera 3 séances dans chaque classe afin de présenter son métier et faire écrire les élèves.

Projet Basket : en suspend, pas de nouvelles

Projet Hand : 6 séances avec un intervenant sont prévues en mai et juin + 2 séances faites par les maitresses

Projet Arts : Dans le cadre du budget lourd alloué par le SIVU, Virginie FY interviendra dans les 2 classes afin de faire découvrir aux élèves la fabrication de la peinture et de créer des panneaux illustrés pour décorer la cour de récréation.

Spectacle : Le 6 juin, nous nous rendrons à Prissé-la-Charrière pour voir un spectacle itinérant appelé « Ali Baba » et proposé par le moulin du Roc.

Intervention infirmière : L'infirmière scolaire interviendra dans la classe de Mme Benoist afin de discuter de la vie affective au mois de juin.

Bibliothèque : Annie nous apporte régulièrement des livres pour les enfants les lisent ou les empruntent.

Exposition prêtée par la bibliothèque autour de la BD « Le Royaume » : Annie est intervenue dans les classes pour présenter le livre et l'exposition.

Médaille pour les élèves : Les élèves vont recevoir une médaille pour avoir participé à l'opération « un dessin pour les militaires » à Noël. L'inspectrice de l'éducation nationale, le colonel délégué militaire départemental adjoint et la presse se déplaceront à l'école en mai.

Nous remercions l'APE, la mairie et le SIVU sans qui ces projets ne pourraient pas être possibles.

4ter – Projets pédagogiques de l'année 2022/2023 → Vallans

-Spectacle de Noël qui a eu lieu le jeudi 15 décembre 2022 dans la salle des fêtes de Vallans. La compagnie Planet'Même nous a présenté un spectacle de qualité « La folle vadrouille de Noël" apprécié par tous-tes. Les parents étaient conviés pour l'occasion. Remerciements à l'APE pour le financement. (500euros).

- Dans le cadre d'un partenariat DSDEN79 - Conservatoire de musique et danse Auguste Tolbecque de Niort, nous avons été retenus pour bénéficier d'un projet d'intervention en musique. Les interventions sont prises en charge par la CAN. Les séances ont été menées par Mme Emmanuel Lagarde autour d'un travail axé sur la pratique vocale et chorale (le rythme, le son). Il y a eu 8 séances au total qui ont eu lieu tous les vendredis matins auprès de chaque classe pendant environ une heure. Une représentation avec les parents a clôturé ces interventions le jeudi 16 mars 2023 à la salle des fêtes de Vallans. Remerciements mairie.

- L'école participe aussi à la Semaine des mathématiques en faisant dans chaque classe 4 défis mathématiques qui nous sont proposés. Les défis sont proposés aux PS, MS/GS et CP.

- L'école est inscrite à la Semaine de l'école Maternelle. Les familles seront invitées à venir dans les classes le jeudi 6 et le vendredi 7 avril pour découvrir un temps de classe. La participation des parents se fera sur inscription. Le thème de cette année est « le jeu ».

- Les élèves voteront également pour le prix des Incorruptibles, la lecture des livres par les bénévoles de la bibliothèque municipale se poursuit. Nous les remercions.

-Un cycle piscine va débuter le jeudi 2 mai jusqu'au 20 juin pour les classes de GS et CP. Il y aura 8 séances en tout à raison de 2 séances par semaine, le mardi après-midi et le jeudi matin. Le coût du transport est assuré par le SIVU. Les parents bénévoles se sont largement inscrits cette année, nous les remercions.

-Les 3 classes de l'école iront passer une journée au château de Oiron le mardi 14 mai. Le second temps sera consacré à l'écoute d'histoire dans le jardin des histoires. L'après-midi, les élèves participeront un atelier encadré par un plasticien. Ils feront une œuvre et repartiront avec le soir. Il est possible que suivant les horaires de bus, il faille dépasser les horaires de bus.

5 – Travaux de l'école de La Foye-Monjault

Questionnement sur les grillages qui donnent dans l'herbe, car les barrières « travaux » commencent à pencher.

→ La mairie nous répond que du grillage va être installé.

Demande d'un photocopieur couleur.

→ La mairie nous répond que nous n'en aurons pas.

5bis – Travaux de l'école de La Rochénard

Rien à signaler.

5ter – Travaux de l'école de Vallans

Demande d'un meuble papier pour la classe de Cécile.

6 – Questions diverses :

La Foye-Monjault

- En premier lieu, est-ce qu'il est vrai que les enfants subissent parfois des punitions collectives à la fin des repas, les empêchant de bénéficier d'un temps de récréation correct et nécessaire avant de rentrer en classe ?

La mairie a répondu qu'un enfant contraint de rester à table, ou mis à l'écart sur une autre table, ce n'était pas une punition, le mot serait exagéré. Quel que soit le nom porté, les pratiques comme "imposer à l'enfant de finir son assiette", "lui intimer de rester à table et de ne pas sortir" ne sont plus d'actualité à la cantine depuis le retour des vacances de février 2023.

- Dans un deuxième temps, question sur les menus de la cantine :
 - est-ce qu'ils sont validés par un professionnel de la diététique ou de la nutrition comme c'est recommandé par l'Education Nationale ? Par exemple, leur site précise qu'il convient de proposer quatre ou cinq plats à chaque déjeuner, dont nécessairement un plat principal comprenant une garniture, et un produit laitier. Or, sur les 12 repas du 20.02 au 10.03, il y a 6 menus sans produit laitier.
 - pourquoi les menus imposent un fromage ou un dessert ? Les enfants doivent parfois choisir entre un fromage ou le dessert. Pourquoi n'est-il pas systématiquement proposé une portion de fromage et un dessert ?

La mairie a répondu que les menus ont été vérifiés et validés en début d'année par une nutritionniste. Un exemple cité par Mme CALVO : si un croque-monsieur est servi à table, les enfants n'auront pas de fromage, car il y en a dans le plat. Mme CALVO nous a précisé qu'elle pouvait demander à nouveau à la nutritionniste d'intervenir, mais que le coût engendré serait répercuté sur le prix des repas. Mme CALVO nous a également répondu que l'équilibre des repas est important, mais qu'il faut toutefois souligner que les repas pris en collectivité représentent 4 repas sur 28 dans la semaine. Mme le maire a complété en précisant que la cantine n'était pas obligatoire, et que si ça ne convenait pas, les parents ne sont pas obligés de laisser les enfants déjeuner à la cantine.

Vallans

- Information/rappel sur le fonctionnement du service minimum de manière générale et le fonctionnement propre au SIVU. L'inaccès à certains services et la considération des besoins de l'enfant dans le fonctionnement du service minimum.

Le SIVU répond : Les textes officiels concernant le SMA (loi de 2008) donnent la prérogative au SIVU d'organiser le service d'accueil. Ce service se fait uniquement sur le temps scolaire. Les règles sont parfois floues (pas de normes de taux d'encadrement). Le temps de cantine n'est pas du temps scolaire mais un temps « mairie ». Le temps du dortoir est un temps « SIVU » et la responsabilité des personnes en dortoir n'est pas celle des personnes qui encadrent le SMA d'où la sieste dissociée.

- Lors de l'arrivée des élèves déposés par les parents à 8h50, le lavage des mains est-il une obligation liée au Covid ou une organisation propre à l'école ? Ce passage obligatoire prend du temps et rend la circulation compliquée/exigüe dans les couloirs. Les enfants arrivant de leur domicile pourraient ne pas être concernés par ce protocole ?
- L'accès à la classe de Mme Blanchet n'est pas fluide du fait du passage obligatoire devant la classe de M Bigot, le fonctionnement lié au Covid (accès à la classe de Mme Blanchet coté parc) ne peut être envisagé pour désencombrer le couloir ?

L'équipe enseignante répond : Le protocole lié au Covid ne nous impose plus de contraintes particulières. Malgré tout, il nous semble que le fait que les élèves se lavent les mains en arrivant à l'école est une bonne habitude à garder. Le fait d'être en collectivité nous oblige à respecter une certaine hygiène, d'autant plus pour les élèves de maternelle qui pour certains, peuvent arriver à l'école avec des mains ou un visage pas toujours très propre. Pour fluidifier la circulation des personnes et des enfants, nous proposons que les parents laissent leur enfant se laver les mains seul pour éviter de rentrer dans les toilettes. D'autre part, les parents qui viennent avec une poussette devront éviter de la mettre au milieu du couloir mais plutôt en bout de couloir pour désengorger l'espace. Rentrer par l'issue de secours de Mme Blanchet ne nous paraît pas être la mesure la plus adaptée pour gérer l'aller et la venue des parents et des enfants.

Fait à La Foye-Monjault

Le 21 mars 2023

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole
BUREAU Mélanie

Le / la secrétaire de séance
BUREAU Mélanie

